



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE NORD PAS-DE-CALAIS.  
COMMISSION ACADEMIQUE DE L'EMPLOI DU SECOND DEGRE.

DEMARCHE D'UN MAÎTRE A S.H. DU PREMIER DEGRÉ  
SOUHAITANT ENSEIGNER EN SEPGA OU ULIS DU SECOND DEGRÉ

CALENDRIER	CANDIDAT	C.A.E. et CHEF D'ETABLISSEMENT DU 2 <sup>nd</sup> DEGRE	RECTORAT
Fin janvier	Le candidat informe par écrit son directeur diocésain du 1 <sup>er</sup> degré et le responsable A.S.H. de son intention de postuler un emploi A.S.H. du 2 <sup>nd</sup> degré		
En janvier, et au plus tard en février.	Le candidat informe par écrit le président de la C.A.E. du 2 <sup>nd</sup> degré de son intention de postuler un emploi A.S.H. du 2 <sup>nd</sup> degré. (C.A.E. du 2 <sup>nd</sup> degré, 236 rue du Faubourg de Roubaix 59000 LILLE).	La C.A.E. du 2 <sup>nd</sup> degré accuse réception et enregistre la demande.	
Au moment des déclarations d'emplois susceptibles d'être vacants dans le 1 <sup>er</sup> degré.	Le candidat déclare son emploi susceptible d'être vacant auprès de son chef d'établissement qui transmet l'information au Rectorat-DEP		
Fin mars.		La C.A.E. du 2 <sup>nd</sup> degré informe le candidat du calendrier et des démarches à venir.	
Vers mi avril.			Publication des emplois, du calendrier et des modalités de candidature
Mi avril - début mai.	Le candidat consulte les emplois disponibles.		
Mi avril – début mai.	Le candidat fait double acte de candidature : 1. Par écrit auprès du chef d'établissement dont un emploi intéresse le candidat (fiche type de candidature). 2. Par inscription de sa candidature sur le serveur académique.		
C.A.E. du 2 <sup>nd</sup> degré de début mai.		La C.A.E. du 2 <sup>nd</sup> degré valide les choix des chefs d'établissements ou propose le candidat sur un emploi.	
Vers le 20 mai.		Le chef d'établissement du 2 <sup>nd</sup> degré transmet au rectorat le dossier du candidat retenu.	
Fin juin.			Nomination en C.C.M.A. Le candidat est informé par le rectorat.
Dès connaissance de la nomination par le rectorat.	Le candidat informe son DDEC du 1 <sup>er</sup> degré et son chef d'établissement d'origine.		